























Forum Multi-Acteurs pour le Développement de la Communication et de l'Information Environnementale dans le Bassin du Congo - FOMADECIE-BC

22 au 25 avril 2025 à Brazzaville, République du Congo

Thème du Forum : « La communication comme outil stratégique pour l'atteinte des objectifs de la conservation et de la lutte contre le changement climatique »

# **DECLARATION DE BRAZZAVILLE**

Nous, praticiens, journalistes et communicateurs de l'environnement, représentants des médias, des institutions internationales et régionales, du secteur privé, de l'administration publique, et des organisations de la société civile, réunis à l'occasion de la première édition du Forum Multi-Acteurs pour le Développement de la Communication et l'Information Environnementale dans le Bassin du Congo (FOMADECIE-BC), tenue à Brazzaville en République du Congo, du 22 au 25 avril 2025, sous le très haut patronage de Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC).























































### Considérant:

- L'importance géopolitique, économique, écologique, sociale et culturelle des écosystèmes naturels du bassin du Congo et leurs enjeux majeurs pour l'action climatique mondiale, la préservation de la biodiversité et la résilience des sociétés ;
- L'importance des écosystèmes, en particulier des forêts denses et humides, qui représentent 70 % du couvert forestier d'Afrique et qui sont aujourd'hui considérés comme le premier poumon mondial, véritable patrimoine écologique pour l'humanité;
- L'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 16 avril 2025, de la Décennie des Nations Unies pour le boisement et le reboisement dans le cadre d'une gestion durable des forêts (2027–2036), portée par la République du Congo;
- Le rôle fondamental des écosystèmes naturels du bassin du Congo dans l'émergence d'une économie verte et bleue durable dans la sous-région ;
- L'année 2024 comme étant la plus chaude jamais enregistrée, dépassant de +1,55°C la moyenne préindustrielle et le déclin de la biodiversité qui se poursuit de manière alarmante, affectant les équilibres écologiques, économiques et sociaux ;
- Les difficultés persistantes d'accès à l'information, à l'éducation et à la sensibilisation environnementales;
- L'importance cruciale de l'accès à une information environnementale fiable et contextualisée pour éclairer les décisions et mobiliser les acteurs à tous les niveaux ;
- Le déficit de financement en faveur de la communication environnementale.

#### Rappelons:

- Le Principe 10 de la Déclaration de Rio (1992), garantissant l'accès du public à l'information, à la participation et à la justice en matière environnementale ;
- L'article 13 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), appelant les Parties à promouvoir la prise de conscience et l'éducation du public, notamment à travers les médias ;





















































- L'article 6 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), qui engage les Parties à favoriser l'éducation, la formation et la sensibilisation du public;
- La décision 7 de la 16<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP16) à la CDB sur la communication, l'éducation et la sensibilisation;
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) visant une mise en œuvre cohérente, équitable et ancrée dans les contextes nationaux ;
- La résolution A/79/L.64 du 16 avril 2025 de l'Assemblée générale des Nations Unies comme cadre structurant de l'action internationale sur les forêts ;
- La création du Réseau des Communicateurs pour L'environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC) en 2013 par la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC);
- La création de la Radiotélévision du Bassin du Congo, RTBC en 2024 par la CCBC.

#### **Soulignons:**

- Le rôle fondamental des médias dans la gestion durable des écosystèmes et la promotion de solutions locales et résilientes ;
- Les défis spécifiques des pays du bassin du Congo dans le contexte des transitions bascarbone à venir, ce qui implique la nécessité de trajectoires différenciées, justes et compatibles avec le développement durable.

#### **Affirmons:**

Que ce Forum qui s'inscrit dans une dynamique régionale et internationale en faveur d'une gouvernance environnementale inclusive et participative, marque un tournant stratégique pour faire de la communication environnementale un levier central dans les dynamiques de transformation écologique, de diplomatie environnementale, et de mobilisation des acteurs et citoyens de la sous-région.























































## Nous nous engageons à :

- 1. Promouvoir l'information, l'éducation et la communication environnementales en Afrique centrale ;
- 2. Prendre toutes les mesures appropriées pour harmoniser les outils et les stratégies de communication dans le bassin du Congo, en renforçant leur cohérence et leur ancrage dans les institutions locales et régionales ;
- Soutenir des programmes de recherche-action, de formation, de documentation et de sensibilisation ancrés dans les réalités des communautés, en mettant l'accent sur la participation des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et des acteurs des territoires;
- 4. Inviter les médias publics et privés à mettre en œuvre des campagnes massives, multilingues et multicanaux, valorisant la conservation des écosystèmes et la reconnaissance du rôle stratégique du bassin du Congo au niveau mondial y compris via des contenus accessibles, créatifs et adaptés aux nouvelles générations ;
- 5. Suggérer aux États de financer durablement la communication institutionnelle et à encourager et soutenir la production de contenus environnementaux à haute valeur éducative et citoyenne ;
- 6. Inviter, à travers la CEEAC, l'Union Africaine à inscrire systématiquement, à l'ordre du jour de ses discussions de haut niveau, un point sur l'éducation et la communication environnementale et le développement durable ;























































- 7. Inviter le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les fondations et la communauté internationale à intégrer la composante "communication environnementale" dans leurs projets et programmes, y compris à travers des dispositifs de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);
- 8. Inviter dans un premier temps, la CEEAC à examiner les voies et moyens pour reconnaitre la RTBC comme outil principal officiel de communication sur les questions environnementales et climatiques de l'Afrique centrale;
- 9. Inviter dans un deuxième temps l'Union Africaine d'accorder une reconnaissance officielle à la RTBC et de la promouvoir comme modèle dans les quatre autres communautés économiques régionales ;
- 10. Inviter le RECEIAC à mettre en place un cadre formel de collaboration opérationnelle avec la RTBC;
- 11. Demander au Système des Nations Unies, en particulier à l'UNESCO dans son mandant pour les Sciences naturelles et les médias, d'accompagner les plateformes des médias de la CEEAC dans leur agenda (renforcement de capacités, développement de contenus) en faveur de l'environnement;
- 12. Inviter le FODEMACIE-BC à participer et contribuer à la Convention Africaine des Mediaş (AMC), mis en place par l'Union Africaine et l'UNESCO, pour l'intégration des thématiques sur l'environnement et l'agenda climatique ;
- 13. Promouvoir l'innovation numérique et les médias communautaires comme leviers complémentaires d'action et de sensibilisation ;





















































- 14. Donner mandat au RECEIAC, en tant que réseau sous-régional affilié à la COMIFAC et au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), pour mettre en place un Hub à l'attention des journalistes et des communicants du bassin du Congo comme centre de ressources et de soutien pour une participation active aux évènements ;
- 15. Féliciter l'Agence panafricaine d'Information et de Communication environnementale, Afrique Environnement Plus et l'encourager à organiser les prochaines éditions du FOMADECIE-BC;
- 16. Inviter les Etats, les institutions sous-régionales, régionales et internationales, le secteur privé et les organisations de la société à soutenir techniquement et financièrement les initiatives du RECEIAC ;
- 17. Contribuer activement à la mise en œuvre des Accords Multilatéraux sur l'Environnement et d'autres initiatives en Afrique centrale y compris la Décennie des Nations Unies pour le boisement et le reboisement.

Fait à Brazzaville, le 25 avril 2025 Les participants

Le Président du Comité d'organisation du FOMADECIE-BC

AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS La Directaur Général

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

Racul Sien



























